



Laténa



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier



GERANCE - FIDUCIAIRE

CARRE-NOIR Sarl

Gérance:

On loue - On gère - On vend

Fiduciaire:

Déclaration d'impôt - Comptabilité
Gestion d'entreprise

www.carre-noir.ch - 032 757 66 00



ORDIFUTÉ
INFORMATIQUE SARL

Maintenance · Dépannage · Conseil
Depuis 1999

Christian Studer
info@ordifute.ch

www.ordifute.ch
032 846 13 40

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann - Cressier

Visite - Dégustation - Vente directe

75cl.ch

Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV

messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch



Imprimer

c'est chez Messeiller!

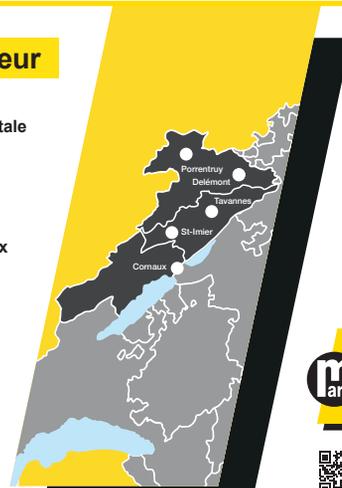
impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM

Votre éco-construteur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie



Marti arc jura



www.martiarcjura.ch



AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



ARRÊTÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL SOUMIS À RÉFÉRENDUM

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Séance du Conseil général du 20 février 2025.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté à l'appui d'une demande de crédit d'engagement de CHF 2'750'000.- pour la réalisation de la 1^{ère} phase du projet de zone sportive et de détente.
2. Arrêté portant sur l'acceptation d'une donation d'un montant maximum de CHF 3'000'000.- de The Fourmi Legacy Foundation, fondation ayant son siège à Schaan dans la Principauté du Liechtenstein, pour financer l'entier des coûts de la 1^{ère} phase du projet de zone sportive et de détente.

Échéance du délai référendaire:

Mercredi 9 avril 2025

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente
Josiane Chiffelle

La secrétaire
Ophélie Gauchat

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 28 février 2025 au 31 mars 2025

Publication FAO n° 9

Dossier SATAC N° 120261

Parcelle(s) et coordonnées: 395 – Lignières - 1215063/2571983

Situation: Chemin du Grand-Marais 1

Description de l'ouvrage: Création d'une zone sportive

Requérant(s): Commune de Lignières – 2523 Lignières

Auteur(s) des plans: Mathieu Oppliger – Atelier Oppliger Sàrl – 2053 Cernier

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone de sport – Entrée en vigueur le 20.11.2000

Décisions spéciales: Distance à l'axe de la route

Caractéristiques:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 28 février 2025 fait foi.

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:

Lundi 3 mars au mardi 11 mars 2025

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mercredi 12 mars 2025, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 8h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

IMPRESSUM

Tirage: 10'880 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Pesieux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: Céline Smith Latscha, redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Responsable d'édition: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Abonnement: 95 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

LIGNIÈRES



REPRISE DU RAMASSAGE HEBDOMADAIRE DES BIODÉCHETS (DÉCHETS VERTS) À PARTIR DU VENDREDI 14 MARS 2025

Les biodéchets devront être déposés en bordure de route le jour du ramassage avant 7h00 (même itinéraire que pour le ramassage des déchets ménagers) **dans des containers privés prévus à cet effet ou des sacs biodégradables**. Tout autre récipient (sac poubelle, sac en plastique, corbeille, etc.) ne sera pas ramassé.

Seules des petites quantités de biodéchets (max. 1 m³) sont admises et collectées par la Commune.

Ce qui fait partie des biodéchets:

- **Déchets compostables ménagers:** fruits, légumes, épluchures, fleurs et plantes fanées (sans pots), sapins de Noël (sans décorations!) coquilles d'œufs, marcs de café et de thé, pain rassis, litières **végétales** (paille, sciure, copeaux pour petits animaux).
- **Déchets verts:** gazon, feuilles, taille de haies, légumes, fleurs, paille, branches **(les branches en fagots, attachés avec de la ficelle biodégradable uniquement)**, ne dépassant pas 150 cm jusqu'à 8 cm de diamètre et 20 kg au maximum).

Nous vous rappelons également que les biodéchets déposés doivent être impérativement exempts de matériaux étrangers (plastiques ou autres emballages) qui perturbent le cycle du compostage et occasionnent des frais de tris supplémentaires.

CONSEIL COMMUNAL

CORNAUX



MISE AU CONCOURS

Dans le cadre de la réorganisation de son service technique, la commune de Cornaux recherche un/e

Collaborateur/trice technique à 80%

Vos missions:

- **Urbanisme**
Analyser et suivre les permis de construire en collaboration avec l'architecte-conseil, la Commission d'urbanisme et les partenaires externes.
Gérer les raccordements aux réseaux.
- **Gestion des chantiers communaux**
Planifier, superviser et contrôler l'avancement des travaux publics et de génie civil.
Garantir la conformité des réalisations aux standards de qualité, délais et budget.
- **Coordination des infrastructures communales**
Assurer l'entretien et la surveillance des bâtiments communaux.
Superviser les interventions techniques liées aux infrastructures.
Effectuer le relevé des compteurs d'eau.
- **Gestion des relations internes et externes**
Collaborer étroitement avec les services communaux et cantonaux, ainsi que les mandataires techniques.
Préparer des rapports et analyses pour appuyer les décisions du Conseil communal.

Votre profil:

- Formation: Technicien/ne ou conducteur/trice de travaux (CFC ou équivalent). Une expérience dans le domaine du bâtiment ou des travaux publics est un atout.
- Expérience: 3 à 5 ans d'expérience dans un poste similaire, idéalement dans une collectivité publique ou un environnement multidisciplinaire.
- **Compétences:**
Excellentes capacités organisationnelles et rigueur dans la gestion de projets.
Maîtrise des outils bureautiques et des logiciels techniques (CAO/DAO est un plus).
Parfaite aisance dans la rédaction en langue française
Sens des priorités, autonomie et esprit d'initiative.
Bon relationnel et capacité à collaborer avec divers interlocuteurs.
Flexibilité et disponibilité.

Obligations et traitement: application du statut de la fonction publique de l'Etat de Neuchâtel.

Entrée en fonction: à convenir.

Délai de postulation: 14 mars 2025.

Les documents usuels sont à adresser par courrier électronique avec la mention « postulation » à commune.cornaux@ne.ch

AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



LOCATION

Vous recherchez un espace de travail, vous souhaitez implanter un bureau, cabinet, dans un environnement dynamique, ne cherchez plus...

A louer au cœur du village de Cornaux, Rue Clos St-Pierre 4-6

Au 1^{er} étage d'un bâtiment rénové avec goût et accès pour mobilité réduite

- Plusieurs surfaces commerciales et de rangements
- Prix de location attractifs

Locaux en commun : Cuisine et WC standard/WC mobilité réduite.

Vous trouverez le détail de l'annonce ainsi que des photos sur le site internet communal

www.cornaux.ch - Rubrique : Découverte/Logements et surfaces commerciales.

Pour tout renseignement complémentaire et/ou visite des lieux, vous pouvez contacter notre administration M. Paul Favre au 032 886 45 15 – heures d'ouverture de l'administration.

Adresse courriel: commune.cornaux@ne.ch

LE LANDERON



DÉCHETS VERTS - INFORMATION À LA POPULATION

La tournée communale des déchets verts en porte à porte reprend le **jeudi 13 mars 2025**. Cette collecte de déchets verts est destinée au compostage et la qualité du compost obtenu dépend directement de ce que vous mettez dans votre conteneur «vert». Aussi, nous vous remercions d'être vigilant afin d'éviter le déversement de matières plastiques sous toute forme et dans tous les cas de figure.

Les renseignements sur les déchets autorisés ainsi que les conteneurs acceptés sont mentionnés dans le MEMODéchets. La population peut également télécharger plusieurs documents en cliquant sur ce lien:

<https://www.memodechets.ch/MemoDechets/ContactEInfos/Le-Landeron>

Merci de votre compréhension et de votre collaboration. Commune du Landeron

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.02.25 au 24.03.25

Publication FAO n° 8

Dossier SATAC n° 119579

Parcelle(s) et coordonnées: 5692 - Cressier; 5694 - Cressier; 1211253/2569632

Situation: Route de Troub 2

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de canalisations d'eaux claires et modification partielle de la nature du sol

Requérant(s): Jacques Tatasciore, Domaine de la Rochette SA, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans: Laurent Maye, Etienne Maye SA, Areuse 5, 2016 Cortaillod

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre du plan de site

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CRESSIER



CHANGEMENT DES HEURES D'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Nous informons la population cressiacoise que l'éclairage public sera désormais éteint sur l'ensemble du territoire communal **toutes les nuits entre 00h30 et 5h00 dès le jeudi 20 février 2025**.

Cette modification d'horaire permettra notamment de garantir l'éclairage pour l'arrivée du dernier train le soir ainsi que le départ du premier train le matin.

Nous remercions la population pour sa compréhension.

Le Conseil communal

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 28.02.25 au 31.03.25

Publication FAO n° 9

Dossier SATAC n° 120085

Parcelle(s) et coordonnées: 5355 - Cressier; 1211067/2569462

Situation: Les Gouilles; Route de Neuchâtel 17C

Description de l'ouvrage: Mise en conformité de l'installation d'une pompe à chaleur air-eau extérieure

Requérant(s): Natale Fimmano, 2088 Cressier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité / Entrée en vigueur le 15.05.2002

Autorisation(s) spéciale(s): Zone de protection des eaux S3

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CHÂTELLENIE DE THIELLE



FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE LE 1^{ER} MARS 2025

Nous informons la clientèle que la déchetterie intercommunale à Cornaux sera fermée le: **Samedi 1^{er} mars 2025**

L'horaire habituel reprendra le mardi 4 mars 2025 à 9h00.

8 & 9 mars 2025
Entre 2 Briques
Expo LEGO®

Aula du Centre des 2 Thielles
Le Landeron

Accès PMR

Samedi 10h-18h
Dimanche 10h-17h

Adultes dès 16 ans : fr. 5.-
Enfant dès 5 ans : fr. 3.-
Enfant 0 à 4 ans : gratuit

Présentation
«Défi Bourg du Landeron en LEGO®»

Animation photo par **focales**
CRÉATEUR D'HISTOIRES

Petite restauration & boissons

Bourse neuf & occasion par **Briqu'à l'avis**
Le paradis de la Brique

Organisé par **Entre 2 Briques** avec le soutien de **LE LANDERON**

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



INFORMATION TRAVAUX

Réfection complète de la RC 2185 à Saint-Blaise Rue de la Maigroge, rue Daniel-Dardel, route de Lignièrès

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que l'accès en véhicule à la rue du Franco-Suisse sera modifié, comme représenté en orange sur le plan ci-dessous, **du mercredi 26 février 2025 à 7h30 au vendredi 21 mars 2025 à 17h00**.

Dans un but de collaboration pour la bonne tenue des travaux et la sécurité de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la signalisation et les déviations mises en place.

Nous rappelons que l'usage du Chemin du Châble est interdit à la circulation, hormis pour les riverains. Les contrevenants seront poursuivis.

En cas de nécessité, vous pouvez vous adresser directement au contremaître de l'entreprise S. Facchinetti SA (casque rouge).

Diverses informations sont disponibles sur le site internet de la commune: <https://commune-latena.ch>

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercions pour votre coopération.

Commune de Laténa: Service Infrastructures - 032 886 65 00

La Direction des travaux: Bureau d'ingénieurs civils Mauler SA - 032 732 55 55



LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LES TAXES D'ÉQUIPEMENT SUR LE TERRITOIRE DE ENGES

Le Conseil communal de la commune de Laténa,

Vu la Loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964;

vu le Règlement d'aménagement communal de Enges (selon LCAT), du 23 avril 2014; sur la proposition du conseiller communal en charge du dicastère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire,

arrête:

Application

Article premier

En application de l'article 17.01, alinéa 4 du Règlement d'aménagement communal de Enges, les montants de la taxe d'équipement sont adaptés le 1^{er} janvier de chaque année à l'indice suisse des prix de la construction. L'indice de base est celui d'octobre 2012 (100).

Indice

Art. 2

L'indice du mois d'octobre 2024 est passé à 116.3 points, soit une augmentation de 16.3 points par rapport à l'indice du mois d'octobre 2012.

Montants

Art. 3

Les taxes d'équipement sont désormais fixées à CHF 7.00 par m³ de construction, selon cube SIA, à CHF 10.45 par m² de la parcelle desservie (selon plan cadastral) et à CHF 7.00 pour les m³ transformés.

Entrée en vigueur

Art. 4

Le présent arrêté entre en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025 et abroge toute disposition antérieure.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

D. Rotsch

Le secrétaire

R. Mauri

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LES TAXES D'ÉQUIPEMENT SUR LE TERRITOIRE DE HAUTERIVE

Le Conseil communal de la commune de Laténa,

Vu la Loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964;

vu le Règlement d'aménagement communal de Hauterive (selon LCAT), du 25 mai 1994; sur la proposition du conseiller communal en charge du dicastère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire,

arrête:

Application

Article premier

En application de l'article 8.02 du Règlement d'aménagement communal de Hauterive, les montants de la taxe d'équipement sont adaptés le 1^{er} janvier de chaque année à l'indice zurichois du coût de la construction de logements. L'indice de base est celui d'avril 1993 (100).

Indice

Art. 2

L'indice du mois d'octobre 2024 est passé à 115.7 points, soit une augmentation de 16.0 points par rapport à l'indice du mois d'avril 2015 qui lui-même était de 21.9 points supérieur à l'indice initial.

Montants

Art. 3

Les taxes d'équipement sont désormais fixées à CHF 11.05 par m³ de construction, selon cube SIA, à CHF 13.80 par m² de la parcelle desservie (selon plan cadastral) et à CHF 11.05 pour les m³ transformés.

Entrée en vigueur

Art. 4

Le présent arrêté entre en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025 et abroge toute disposition antérieure.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

D. Rotsch

Le secrétaire

R. Mauri

Programme du Festival du Film Vert à Laténa

| | | | |
|-------------------|-------------------------------------|-------|---|
| Samedi 15 mars | Marin, Espace Perrier | 16h00 | Sauvages (87') |
| | | 18h00 | La forêt gourmande (52') |
| | | 19h45 | Suivi d'échange avec 2 personnalités locales impliquées dans un projet de forêt jardin, Edouard Clottu et Sylvie Perrin |
| Samedi 22 mars | Hauterive, Salle du BSP, Rebatte 11 | 16h00 | De l'assiette à l'océan (52') |
| | | 19h00 | Castor, Force de la nature (52') Suivi d'un débat avec Cécile Auberson d'Info Fauna, puis collation Inestimables forêts (75') Suivi d'un débat avec Orane Burri, réalisatrice, puis d'un verre de l'amitié |

Entrée libre / chapeau à la sortie
Petits gâteaux, desserts, bar à sirops, thés et café
Plus d'informations sur festivaldufilmvert.ch

AVIS OFFICIELS des communes

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LES TAXES D'ÉQUIPEMENT SUR LE TERRITOIRE DE MARIN-EPAGNIER

Le Conseil communal de la commune de Laténa,
Vu la Loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964;
vu le Règlement d'aménagement communal de Marin-Epagnier (selon LCAT), du 7 juin 1995;
sur la proposition du conseiller communal en charge du dicastère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire,

arrête:

Application

Article premier

En application de l'article 19.01, alinéa 3 du Règlement d'aménagement communal de Marin-Epagnier, les montants de la taxe d'équipement sont adaptés le 1^{er} janvier de chaque année à l'indice zurichois du coût de la construction de logements. L'indice de base est celui d'octobre 1988 (100).

Indice

Art. 2

L'indice du mois d'octobre 2024 est passé à 115.7 points, soit une augmentation de 15.7 points par rapport à l'indice du mois d'avril 2012 qui lui-même était de 41.1 points supérieur à l'indice initial.

Montants

Art. 3

Les taxes d'équipement sont désormais fixées à CHF 9.40 par m³ de construction, selon cube SIA, à CHF 12.55 par m² de la parcelle desservie (selon plan cadastral) et à CHF 9.40 pour les m³ transformés.

Entrée en vigueur

Art. 4

Le présent arrêté entre en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025 et abroge toute disposition antérieure.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
D. Rotsch

Le secrétaire
R. Mauri

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LES TAXES D'ÉQUIPEMENT SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-BLAISE

Le Conseil communal de la commune de Laténa,
Vu la Loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964;
vu le Règlement d'aménagement communal de Saint-Blaise (selon LCAT), du 12 décembre 2001;
sur la proposition du conseiller communal en charge du dicastère de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire,

arrête:

Application

Article premier

En application de l'article 7.01, alinéa 3 du Règlement d'aménagement communal de Saint-Blaise, les montants de la taxe d'équipement sont adaptés le 1^{er} janvier de chaque année à l'indice zurichois du coût de la construction du mois d'octobre précédent. L'indice de base est celui d'avril 1998 (100).

Indice

Art. 2

L'indice du mois d'octobre 2024 est passé à 115.4 points, soit une augmentation de 15.7 points par rapport à l'indice du mois d'avril 2015 qui lui-même était de 24.8 points supérieur à l'indice initial.

Montants

Art. 3

Les taxes d'équipement sont désormais fixées à CHF 11.25 par m³ de construction, selon cube SIA, à CHF 14.05 par m² de la parcelle desservie (selon plan cadastral) et à CHF 11.25 pour les m³ transformés.

Entrée en vigueur

Art. 4

Le présent arrêté entre en vigueur avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025 et abroge toute disposition antérieure.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
D. Rotsch

Le secrétaire
R. Mauri

LATÉNA



ARRÊTÉ DU CONSEIL COMMUNAL CONCERNANT LES ÉMOLUMENTS DU SERVICE D'URBANISME

Le Conseil communal de la commune de Laténa,
Vu la Loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,
Vu le Règlement général de commune (RGC), du 12 décembre 2024,
Vu l'article 91c du Règlement d'exécution de la loi sur les constructions (RELConstr.), du 16 octobre 1996, prévoyant que la saisie informatique d'un dossier (de construction) par la commune fait l'objet d'un émolument à charge de la requérante ou requérant,

Vu l'article 5 du Règlement concernant la perception des taxes et émoluments communaux (RPTEC), du 6 novembre 2024, prévoyant que le Conseil communal est compétent pour statuer sur les cas non prévus,

arrête

Saisie

Article premier

En sus des émoluments prévus au chapitre 7, Environnement – urbanisme, du Règlement concernant la perception des taxes et émoluments communaux (RPTEC), du 6 novembre 2024, il est également perçu l'émolument suivant:

Sanction des plans

a) Saisie d'un dossier dans le système SATAC Frs. 200.00

Publication,
entrée en vigueur

Art. 2

¹Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'un avis dans la Feuille officielle.

²Il entre en vigueur immédiatement.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
D. Rotsch

Le secrétaire,
R. Mauri

LATÉNA



PROCHAINES ÉLECTIONS CANTONALES

En vue des élections cantonales du 23 mars, nous vous informons que les listes définitives des candidat-es sont désormais disponibles.

Toutes les informations relatives à ces élections sont accessibles sur:

www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/EC25/Pages/accueil.aspx



LATÉNA



FERMETURE DU CENTRE SPORTIF D'HAUTERIVE

Le Centre Sportif sera fermé le samedi 1^{er} et le dimanche 2 mars 2025 en raison de l'Indépendance neuchâteloise.

Merci de votre compréhension.

LATÉNA



SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 20 FÉVRIER 2025

Dans sa séance du 20 février 2025, le Conseil général de Laténa a approuvé les arrêtés et règlements ci-dessous. Les intitulés sont publiés conformément à l'article 129, 2^e alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Les documents complets peuvent être consultés au guichet de l'administration communale, Grand'Rue 35 à Saint-Blaise ou sur le site internet communal:

commune-latena.ch

Intitulé des arrêtés et règlements:

- Règlement sur le statut des membres du Conseil communal;
- Subsides accordés pour les soins dentaires apportés aux enfants en âge de scolarité obligatoire.

Échéance du délai référendaire: Mercredi 9 avril 2025





en vente

aux éditions messeiller sa

marianne schneeberger

livres pour enfants

La petite girafe aux drôles de taches

Une petite girafe se demande pourquoi ses taches sont si différentes de celles de ses semblables. Elle s'en va seule dans la vaste et dangereuse savane afin d'y rencontrer d'autres animaux qui, comme elle, sortent de l'ordinaire. De fil en aiguille, elle se rend compte que sa dissemblance comprend surtout bien des avantages!

40 pages, format 21 × 23 cm, impression quadri, couché demi-mat 250 gm², reliure cousue fil

Un carton pour mon arbre

Pierrot a grandi dans une maison plantée au milieu d'un clairière. Il y a quelques jours, sa maman lui a annoncé leur prochain déménagement au village. Mais comment Pierrot va-t-il emporter son arbre au village?

32 pages, 21 × 23 cm, impression quadri, couché demi-mat 250 gm², reliure cousue fil

L'Album-Souvenir de nos Doudous (Texte: Elèves de l'école enfantine)

Qui ne se souvient pas de la peluche, du nounours ou du morceau de tissu qui l'a accompagné tout au long des grands moments d'émotion de son enfance? Marianne Schneeberger a pu rencontrer les élèves de deux classes enfantines; ils lui ont parlé avec enthousiasme et fantaisie de leur doudou. Elle a récolté le récit de chaque enfant et peint le portrait de chaque doudou, afin d'en faire un album-souvenir.

36 pages, 24,5 × 21 cm, impression quadri, couché demi-mat 250 gm², reliure cousue fil

Les animaux du livre oublié

Un lapin, un âne, un chien, un chat et un coq vivaient dans une clairière. Un jour, ils découvrent un livre. C'est l'histoire des musiciens de Brême, et le lapin se met à la lire à ses amis. L'auteure raconte comment le lapin-qui-sait-lire est exclu de l'aventure de ses amis, et comment il parvient à retrouver sa place parmi eux.

48 pages, 21 × 23 cm, impression quadri, couché demi-mat 250 gm², reliure cousue fil

Jack sur le chemin de Noël (Texte: Marie-Ange Voisin)

L'âne Jack est le compagnon du Père Noël depuis de nombreuses années. Cet hiver, il se sent vraiment trop fatigué pour entreprendre une nouvelle tournée. Son ami l'oiseau parviendra-t-il à le décider? Jack sait-il que la petite Julie l'attend là-haut? En mettant en scène l'âne Jack et son long périple jusqu'au village, l'auteure tenait à évoquer les difficultés d'un enfant confronté à la maladie.

36 pages, 21 × 23 cm, impression quadri, couché demi-mat 250 gm², reliure cousue fil

Le Mystère du Calendrier de l'Avent

Julie passe tous les matins devant une vitrine au village. Dans celle-ci trône un calendrier géant où chaque matin une nouvelle porte s'ouvre, livrant un message un peu étrange. Mais qui donc vient tous les jours ouvrir une porte du calendrier de l'Avent? Julie entraîne ses amis Mélanie et Pierrot dans son enquête. - Cette histoire s'adresse aux jeunes lecteurs, âgés de 7 ans et plus.

64 pages, 14,8 × 21 cm, impression quadri, offset blanc 90 gm², couverture quadri sur Upside One 280 gm² satiné, reliure thermoplastique



BULLETIN DE COMMANDE Prix de l'exemplaire indiqué (TVA incluse) + frais de port et emballage en sus

- _____ ex. La petite girafe aux drôles de taches (CHF 23.-) _____ ex. Les animaux du livre oublié (CHF 23.-)
- _____ ex. Un carton pour mon arbre (CHF 23.-) _____ ex. Jack sur le chemin de Noël (CHF 23.-)
- _____ ex. L'Album-Souvenir de nos Doudous (CHF 23.-) _____ ex. Le Mystère du Calendrier de l'Avent (CHF 18.-)

Nom/Prénom _____

Rue, NP/Localité _____

Date _____

Signature _____

A envoyer à: **Editions Messeiller SA, Place de la Fontaine 1, Case postale 142, 2034 Peseux** ou par e-mail à: **edition@messeiller.ch**

PAS PERDUS

Quatre fois l'an, le conseiller aux États Baptiste Hurni (PS/NE) et le conseiller national Damien Cottier (PLR/NE) s'expriment sur un sujet qui fait l'actualité sous la coupole et dont on parle dans la «salle des pas perdus» qui abrite de nombreux échanges entre parlementaires, avec les médias ou des visiteurs extérieurs pendant une session. En ce début 2025, comme à chaque fois que le Parlement prépare une telle décision, c'est notamment l'élection partielle au Conseil fédéral qui occupe les esprits et les échanges.



© Béatrice Devènes

L'élection d'un Conseiller fédéral vue de l'intérieur du parlement

Le 12 mars 2025, la Suisse connaîtra son nouveau conseiller fédéral en remplacement de Viola Amherd. Or, à chaque nouvelle élection d'un conseiller fédéral, c'est le même cirque. On lit des analyses à n'en plus finir. On prête aux partis des stratégies ou un cynisme que ne renierait pas Machiavel. Quant à la nuit des longs couteaux, elle devient dans l'imaginaire médiatique le grand soir où les destinées se forgent ou s'enterrent...

Pourtant, vue de l'intérieur, cette procédure est bien plus prosaïque. Oui, au risque de décevoir celles et ceux qui imaginent que cette élection comporte secret et trahison, l'élection au Conseil fédéral est très suisse. Point de stratégie à 3 ou 4 bandes, mais bel et bien des considérations politiques, humaines et, il est vrai, parfois égoïstes.

Alors comment cela se passe-t-il? La première étape pour un candidat, et parfois la plus dure, est de s'imposer sur le ticket du groupe. Dans le cas de la succession de Viola Amherd, il est vrai que cette étape s'est transformée en formalité faute de combattants. Mais comment convaincre finalement ses collègues de parti de vous choisir par rapport à un autre collègue de parti? C'est l'orientation politique et l'intégration dans le groupe des élus au parlement qui sont déterminantes. En effet, on choisira plutôt quelqu'un que l'on connaît bien, dont on sait les forces (mais aussi les faiblesses) à un «inconnu». Il peut aussi y avoir à cette étape quelques réflexions moins nobles: ceux qui ont l'ambition de siéger un jour au Conseil fédéral essaieront de choisir les candidats qui sont les moins à même de boucher leur route à futur...

Ensuite, les candidats sur le ticket sont auditionnés dans chaque groupe au palais fédéral. Ils sont scrutés, bombardés de questions, et un peu bousculés. Et à la fin des auditions, les groupes ne votent pas (ou de manière indicative). Mais de la discussion, on comprend bien quel candidat à la faveur du groupe.

Puis vient la fameuse nuit des longs couteaux que tous les élus surnomment la nuit des petits canifs. Car oui, sauf exception, comme une candidature particulièrement clivante ou une attaque contre un parti, il ne se passe pas grand-chose ce soir-là. Chacun sait pour qui il votera. Mais c'est surtout l'occasion d'une gigantesque partie de poker menteur, où chacun essaie de faire croire aux adversaires politiques (qui ne sont pas dupes) et surtout aux journalistes (qui le sont davantage) tout et son contraire. C'est le grand bluff national.

Puis le lendemain, tout le monde se réunit et vote. Parfois certains groupes désirent s'affranchir des règles du jeu au premier ou deuxième tour. Plus pour enquiquiner leurs adversaires politiques que par réel espoir d'obtenir un autre résultat que celui attendu.

Doit-on regretter ce processus qui finalement ne laisse pas beaucoup de place à l'inattendu? Fondamentalement, je pense que non car il faut garder à l'esprit qu'après l'élection, le gouvernement est collégial: se déchirer durablement à l'occasion d'une élection au Conseil fédéral n'est donc dans l'intérêt de personne.

Baptiste Hurni (CE/NE)

« Bulletins distribués: 246... »

Pfister. L'un des «papabili» favori des médias pour l'élection au Conseil fédéral s'est très vite retiré de la course. Par manque d'appétit pour l'exécutif? À cause du chaos qui règne – et grandit chaque jour – au DDPS? Parce que le favori des médias l'est peut être moins au Parlement? Nous ne le saurons jamais. D'autres candidats potentiels ont tout aussi vite jeté l'éponge, les Candinas, Würth, Bischof, Gmür, Zraggen, et de nombreux autres.... Si nombreux qu'on a pu se demander si un parti qui n'hésite jamais à proclamer son appétit pour un second siège au Conseil fédéral... trouverait même un candidat pour le premier!

Ritter. Finalement, Markus Ritter, président des paysans suisses et vieux briscard du Parlement s'est, lancé. En voilà un qui accepte de s'engager pour son pays, malgré le poids de la charge. Bravo à lui!

Pfister (bis). Puis est tout de même venu Pfister... mais Martin, conseiller d'État zougais, sans lien de parenté avec l'autre. Un homme d'exécutif expérimenté, mais sans réseau ni pratique fédérale. Un autre élu prêt à s'engager! Ouf! Et bravo aussi à lui.

V. Amherd. Après son départ inattendu – même si on le comprend mieux chaque jour – les processus institutionnels se sont mis en place. L'élection au Conseil fédéral est un moment clé dans la vie du Parlement, car il correspond à l'une de ses compétences centrales: élire chacun des sept membres du Conseil fédéral. Ensemble ils forment, dans un système unique, le collège qui décide des grands dossiers et assume collectivement à la fois le rôle de chef d'État et de chef du gouvernement. Et chaque membre est aussi en charge d'un marocain ministériel. Les 246 parlementaires ont donc le pouvoir de désigner celui ou celle qui co-gouvernera la Suisse pour 8 à 10 ans. Et qui deviendra assurément un jour président. Responsabilité importante. A nous maintenant de choisir celui qui remplira le mieux ces fonctions.

Mais qu'est-ce qu'un «bon» conseiller fédéral? Je crois que c'est une personne dotée d'une vision politique, d'assez d'expérience, capable d'intégrer et de jouer un rôle actif au sein du collège, en y affirmant ses positions mais en étant capable de les faire évoluer pour trouver des solutions ensemble. Il faut aussi de solides compétences de gestion, de communication, une pensée stratégique, des compétences tactiques, une capacité à représenter dignement le pays. Enfin, il lui faut (beaucoup) d'énergie, du calme, la capacité de résister à la critique et aux vents contraire, une colonne vertébrale solide, qui ne manquera pas d'être mise à l'épreuve par les crises et les imprévus!

Les échanges avec les candidats des prochains jours, notamment via les «hearings», permettront d'affiner ce choix. Sur cette base chaque parlementaire pourra, le 12 mars, en son âme et conscience inscrire le nom qui lui semble le meilleur pour le pays. Puis viendra la phrase: «bulletins distribués: 246»... Et vous, vous êtes plutôt Ritter ou Pfister?

Damien Cottier
Conseiller national (PLR), Hauterive



LA TÈNE

Déjà 25 ans



Les containers enlevés, le travail du gros œuvre a pu commencer.

Après avoir salué la soixantaine de membres présents, le président Fabrizio Guizzardi a demandé une minute de silence pour les personnes décédées cette année.

Dans son rapport annuel, le président a dit le plaisir de présider ce club, malgré les quelques petites critiques de certains. Il a tenu à rendre hommage aux bénévoles. « Sans eux pas de club » et c'est par des applaudissements nourris que le plénum a accueilli cette partie de son intervention.

Des finances saines malgré un déficit

Malgré un déficit annoncé, les comptes de la société se portent à merveille. En effet en préambule aux travaux prévus en 2025, la mise aux

normes de la cuisine a été financée sans appel à des emprunts ce qui a eu pour effet de diminuer la fortune du CPME.

Une légère augmentation des cotisations

Comme tout un chacun, la société a subi de plein fouet les effets négatifs de l'inflation. Bien que les finances soient saines, le comité proposait d'augmenter la cotisation de 10 francs dès 2026. Après quelques discussions sur le bienfondé de la chose et la question de savoir s'il ne fallait pas augmenter plutôt les prix des boissons servies à la buvette, c'est à une très large majorité que la proposition du comité était acceptée. C'est donc « ... pour seulement 5 francs par mois que les pétanqueurs et pétanqueuses pourront lancer les boules sur les 22 pistes du club dès 2026 » a conclut le président.

De nouvelles forces au comité

Fabrizio Guizzardi ayant été réélu à la présidence, l'assemblée acceptait que Sandra Geiser, Vito Miulli et Daniel Jolidon soient reconduits dans leurs fonctions. Le comité sera complété par Biaggio Baratta (en remplacement de Paolo Daniele) et de Gilbert Varel.

Des travaux conséquents en 2025

Pour remplacer les containers qui ont fait leur temps, le comité avait proposé, en 2023, de les remplacer par une structure en bois. Après avoir reçu le permis de construire, les travaux de terrassement ont commencé et les travaux seront terminés encore cette année.

Le CPME a 25 ans

Le CPME fête cette année un quart de siècle. Un tournoi sera mis sur pied cet automne et une surprise attend les membres le 13 septembre. Pour le tournoi, le CO est à la recherche de sponsors pour que celui-ci reste dans les annales du club.

Fumer, au contraire du rire, n'est pas bon pour la santé

Dans les divers, des membres ont demandé que la fumée soit proscrite sur les pistes du CPME. Le comité a pris note de la demande et proposera des solutions pour encourager les fumeurs à consommer l'herbe à Nicot en dehors des pistes.

DJ

Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|-----|
| | 5 | | | 3 | | | | 9 |
| 3 | 4 | | 8 | | | | | 6 7 |
| | | | | | 7 | 8 | | |
| | 7 | | | | 1 | 2 | | |
| 1 | | | | 5 | | | | 3 |
| | | 8 | 2 | | | | | 1 |
| | | 5 | 9 | | | | | |
| 7 | 9 | | | | 4 | | 8 | 5 |
| | 6 | | | 8 | | | 2 | |

Solution en page 10

SAINT-BLAISE

Trafic autoroutier dévié sur la RC5 Pour une raison insolite

Selon l'information répétée plusieurs fois, mardi matin passé, vers 8 heures, par la radio RTN, toute la circulation sur l'autoroute A5, dans les deux sens, a été déviée sur la route cantonale à travers la localité. Un incident autant particulier que rare aurait été la cause du gigantesque bouchon qui a perturbé la circulation automobile jusque vers 9h30.

L'embaras aurait été provoqué par la présence d'un homme juché sur l'avant-toit de l'entrée dans la tranchée couverte de l'autoroute située dans les remblais aménagés au sud de la voie du chemin de fer Berne-Neuchâtel. Six patrouilles de la Police neuchâteloise ont été dépêchées sur place ainsi qu'une ambulance. L'homme, âgé de 44 ans, atteint dans sa santé mentale, a été hospitalisé à Neuchâtel.

Un report de circulation s'est aussi produit sur les hauts de Saint-Blaise par la RC2185 Saint-Blaise Enges/Lignièrès, route sur laquelle le trafic est alterné au moyen d'une signalisation lumineuse en raison d'un chantier situé au pont de la Maigroge sous les voies CFF. Le trafic a aussi été perturbé au centre de Marin.

CZ

LATÉNA

Conseil général: Laténa sur la bonne voie

«Si les débats du conseil général et le professionnalisme des conseillères communales et conseillers communaux restent à ce haut niveau vu et entendu ce soir, Laténa est sur la bonne voie.» C'est le commentaire d'un citoyen laténien qui, assistant au conseil général de jeudi passé, l'a émis en fin de soirée.

En l'absence de Charles Constantin, président du conseil général, c'est la vice-présidente Sophie Wang qui a dirigé, de main de maître, cette séance.

Peu de points à l'ordre du jour, mais une kyrielle d'amendements qui ont démontré que si les rapports, motions et questions n'ont pas été retoqués, le contenu appelait à modifications ou précisions.

Statut des membres du conseil communal

Le conseil communal proposait un règlement sur le statut des membres du conseil communal en s'appuyant non pas sur les règlements des quatre anciennes communes, mais sur celui de quelques communes fusionnées du canton. En respectant la convention de fusion (professionnalisation à 80%, salaires dans la classe de traitement 16 de l'échelle des traitements de l'Etat de Neuchâtel), ce règlement est complété par les aspects liés aux assurances sociales et au droit aux vacances, au secret de fonction, à l'attribution et à la gestion des dicastères ou encore au harcèlement. Tant la commission des règlements que celle de gestion et des finances invitaient le plénum à valider le règlement tout en y apportant quelques retouches (attribution des dicastères, indemnités en fin d'activité ou encore sur l'autorisation d'exercer une autre profession). Les groupes n'ont pas contredit les propositions des dites commissions si ce n'est une précision concernant l'adaptation au renchérissement demandée par le PLR, et une inquiétude des Vert.e.s concernant, au vu de la charge importante du travail des membres du conseil communal et des chefs de service, le risque de burnout.

Subsides pour les soins dentaires aux enfants jusqu'à la veille de leur 16^{ème} anniversaire

La commune d'Hauterive disposait d'un arrêté du Conseil général portant sur le subventionnement des soins orthodontiques. Le conseil communal, dans son rapport précisait: «L'importance de la santé bucco-dentaire sur la santé globale est reconnue. Les soins bucco-dentaires pèsent parfois lourd dans le budget d'un ménage. Afin d'assurer aux enfants de notre commune des soins bucco-dentaires de base, il vous est proposé d'étendre la subvention à l'ensemble des soins dentaires tout en maintenant la prestation pour les soins orthodontiques». Ici aussi tant la commission des règlements, celle de gestion et des finances que celle de la cohésion sociale demandaient d'accepter cette dépense (dont le montant final ne peut être estimé précisément) tout en y apportant quelques amendements (lieu de traitement en Suisse, prolongation de la période pour présenter ses factures à l'administration). Les groupes se sont interrogés sur la façon de communiquer pour que les familles concernées par ces subsides soient informées ainsi que sur le coût d'une telle prestation. Le PS-PVL, par la voix de sa rapportrice Pascale Giron a toutefois relevé que «... il semble que ce ne soit pas vraiment le rôle des communes de prendre en charge de telles mesures... Les questions de santé, y compris de la santé bucco-dentaire devraient relever d'une autre responsabilité que communale».

Les objets des anciennes communes seront traités par Laténa

Les 13 objets, encore en suspens, des quatre anciennes communes seront traités par les autorités de Laténa et ce après que ces dernières se seront familiarisées avec les sujets. Le traitement de ces objets devrait se terminer à la fin 2025.

A noter que la COMBATSCOL (commission en charge d'accompagner les travaux du vieux collège à Hauterive) a été dissoute car la construction a démarré et que les autorités laténiennes prennent le relais.

Laténa adhèrera à l'«Association Cité de l'énergie»

En 2024, Hauterive obtenait le label «Cité de l'énergie®» comme deux autres communes neuchâteloises avant elle. Une motion du PLR demandait à l'exécutif d'étudier l'adhésion de Laténa à cette association. Laurent Amez-Droz, au nom du CC, n'a pas fermé la porte à la demande mais a rendu attentif le plénum que «...ça va coûter quelques sous aujourd'hui, pas budgété» (environ 16'000 francs). Tous les groupes (sauf l'UDC qui s'est abstenu) ont soutenu cette motion.

Quelques questions au menu

Claude Borel (PS), au vu du manque d'infrastructure sportive dans le bas du canton, a interrogé le conseil communal sur la possibilité d'ériger un centre sportif régional (volleyball et basketball) sur le site de la Tène. Dans sa réponse, Valérie Dubosson, en charge du dicastère des sports a dit que des études étaient en cours et que les analyses devaient être faites au niveau régional voire cantonal. Elle a conclu en disant «Seule une vision cantonale où régionale globale permettra de bâtir un avenir sportif cohérent pour nos régions et nos populations». Bastien Amez-Droz demandait quand les informations et les documents publics des anciennes communes seraient repris sur les réseaux sociaux. Dans sa réponse, Vanessa Renfer a rassuré l'élu. Les documents seront transférés et quelques améliorations seront apportées à l'existant pour faciliter l'information à la population.

L'Entente désirait, quant' à elle, connaître l'état d'avancement des travaux sur la réaffectation de la Rive-de-l'Herbe à Saint-Blaise, du projet des Chauderons toujours à Saint-Blaise, du camping de la Tène ainsi que des arrêts de bus TransN à la Rive-de-l'Herbe à Saint-Blaise. Laurent Amez-Droz a rappelé que la réaffectation en maison de santé de la Rive-de-l'Herbe bat son plein et a une très bonne chance d'aboutir.

Daniel Rotsch, quant' à lui, a dit que le projet des Chauderons était sur la bonne voie. En ce qui concerne les arrêts des TN, des dispositions prises avec les enseignants et les agents de la sécurité publique semblent avoir porté leurs fruits: bien qu'il y ait encore des imprudents (et pas que des élèves), la situation s'est bien améliorée.

Valérie Dubosson a ensuite dit que les travaux au camping de la Tène avaient pris du retard et que la prochaine étape débiterait à fin 2025. Pour permettre aux membres du conseil général et communal de faire plus ample connaissance, une fondue leur était proposée et cette initiative a ravi chacune et chacun.

DJ

Garage des Parcs Sàrl



RENAULT

Vente et réparations toutes marques
Helder Fernandes
Rue de la Rosière 2
2000 Neuchâtel

032 725 29 79
www.garage-parcs.ch

Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

Depuis 45 ans à votre service!
Vente & réparations / Audio & Vidéo

Angelo Musumeci – 079 240 32 12 – amusumeci@bluewin.ch



LE LANDERON

Un immense succès pour la venue du Kiosque à Musiques

Samedi dernier, une foule de spectateurs, venus là pour assister à l'émission du Kiosque à Musiques, s'installait à l'Aula du C2T. Les places disponibles ont été rapidement occupées et les organisateurs ont dû mettre de nombreuses chaises supplémentaires à disposition. Et c'est parti pour une heure et demi d'émission.

Jean-Marc Richard adresse des salutations au public pour sa présence tout en soulignant que le Kiosque à Musiques existe depuis 54 ans et que lui-même l'anime depuis 25 ans. Il est très heureux de pouvoir être présent à l'occasion de la fête des 700 ans du Landeron.

Et c'est parti avec La Cécilienne qui nous fait découvrir l'air du 700^e composé spécialement pour cette occasion par Raphaël Bourquin.

C'est ensuite aux dix-huit élèves de l'école de musique « Cordes à danser » de nous charmer avec leur interprétation au violon et violoncelle d'une danse irlandaise tout en se déplaçant en cadence avec leurs instruments. Un régal et beaucoup d'émotions face à ces magnifiques exécutions de ces tous jeunes musiciens.

Vingt années de concert, c'est un bel anniversaire pour Junior Tshaka, enfant du Landeron, qui nous régale de l'interprétation d'un titre de son dernier album « Toujours là ».

Le chœur d'hommes « Acapel'hom », seul chœur cantonal a vu le jour en 2011. Sous la direction de Bernard Guye, ils nous font découvrir leur première pièce a capella.

C'est ensuite au tour du guitariste et chanteur Raphaël Weber, enfant du Landeron, de nous faire apprécier une première interprétation de son répertoire.

Tout au long des prestations alternées de chaque participant, le public vibre et applaudit à tout rompre, rythmant même certaines exécutions par des battements de mains. Jean-Marc Richard, quant à lui, prend le temps de présenter chaque groupe et interprète tout en glissant quelques boutades à divers propos.

Participer à cette émission en direct est une belle découverte ou redécouverte pour un public enchanté d'y avoir participé. Merci aux organisateurs et aux bénévoles du 700^e de nous avoir donné de si beaux souvenirs.

CP



| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 8 | 5 | 7 | 4 | 3 | 6 | 1 | 9 | 2 |
| 3 | 4 | 9 | 8 | 1 | 2 | 5 | 6 | 7 |
| 6 | 1 | 2 | 5 | 9 | 7 | 8 | 3 | 4 |
| 9 | 7 | 6 | 3 | 4 | 1 | 2 | 5 | 8 |
| 1 | 2 | 4 | 6 | 5 | 8 | 9 | 7 | 3 |
| 5 | 3 | 8 | 2 | 7 | 9 | 4 | 1 | 6 |
| 2 | 8 | 5 | 9 | 6 | 3 | 7 | 4 | 1 |
| 7 | 9 | 3 | 1 | 2 | 4 | 6 | 8 | 5 |
| 4 | 6 | 1 | 7 | 8 | 5 | 3 | 2 | 9 |

À L'AFFICHE

MON INSÉPARABLE
VE 28 FÉVRIER À 20H30

THE BRUTALIST
SA 1^{ER} ET DI 2 MARS À 20H30 EN VF

UN PARFAIT INCONNU
DI 2 MARS À 17H EN VOST

SAUVE QUI PEUT
MA 4 MARS À 20H30
SÉANCE SUIVIE D'ÉCHANGES AVEC AHMEDINA MEMIC (INFIRMIÈRE CLINICIENNE SPÉCIALISÉE, MSCSI DU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE)

PROCHAINEMENT

5 SEPTEMBRE
L'ATTACHEMENT
MON GÂTEAU PRÉFÉRÉ
LES COULEURS DE L'AUTISME

WWW.CINE2520.CH

LA NEUVEVILLE - Au programme!

CINÉ2520
WWW.CINE2520.CH



MON INSÉPARABLE
DRAME DE ANNE-SOPHIE BAILLY
AVEC LAURE CALAMY, CHARLES PECCIA-GALLETTO



Mona vit avec son fils trentenaire, Joël, qui est « en retard ». Il travaille dans un établissement spécialisé, un ESAT, et aime passionnément sa collègue Océane, elle aussi en situation de handicap. Alors que Mona ignore tout de cette relation, elle apprend qu'Océane est enceinte. La relation fusionnelle entre mère et fils vacille.

VE 28 FÉVRIER À 20H30
16 ANS - 1H35 - FR - 2024



THE BRUTALIST
DRAME DE BRADY CORBET

AVEC ADRIEN BRODY, FELICITY JONES, GUY PEARCE



« The Brutalist » raconte l'histoire de l'architecte juif hongrois László Toth qui, après la Seconde Guerre mondiale, risque tout aux États-Unis pour repartir à zéro. A travers la douleur et la perte, il trouve dans le brutalisme l'expression artistique de son âme déchirée, poussé par le désir de marquer le monde de son empreinte - même si son œuvre devient sa plus grande malédiction.

SA 1^{ER} ET DI 2 MARS À 20H30 EN VF
16 ANS - 3H35 - US - 2024



UN PARFAIT INCONNU
BIOPIC DE JAMES MANGOLD

AVEC EDWARD NORTON, MONICA BARBARO, TIMOTHÉE CHALAMET



New York, début des années 60. Au cœur de l'effervescente scène musicale et culturelle de l'époque, un énigmatique jeune homme de 19 ans arrive dans le West Village depuis son Minnesota natal, avec sa guitare et un talent hors normes qui changeront à jamais le cours de la musique américaine. Alors qu'il noue d'intimes relations durant son ascension vers la gloire, il finit par se sentir étouffé par le mouvement folk et, refusant d'être mis dans une case, fait un choix controversé qui aura des répercussions à l'échelle mondiale...

DI 2 MARS À 17H EN VOST
12 ANS - 2H20 - US
2024

SAUVE QUI PEUT

DOCUMENTAIRE DE ALEXE POUKINE



Au centre de formation du CHUV à Lausanne, des soignant-es participent à des ateliers avec des comédien-nés pour apprendre à annoncer des diagnostics avec empathie. Accueillir les émotions et approfondir l'écoute sont autant d'aspects travaillés dans les jeux de rôles pour amener le personnel soignant à questionner sa posture et ses pratiques. Parallèlement, la théâtralisation de situations rencontrées au travail révèle la souffrance des soignant-es dans un milieu hospitalier soumis aux logiques libérales. Avec un sens de l'observation et une sensibilité hors pair, Alexe Poukine pointe les contradictions d'un système en crise.

SÉANCE SUIVIE D'ÉCHANGES AVEC AHMEDINA MEMIC (INFIRMIÈRE CLINICIENNE SPÉCIALISÉE, MSCSI DU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE)

POUR LES HORAIRES DÉFINITIFS OU LES CHANGEMENTS DE DERNIÈRE MINUTE, CONSULTEZ LE PROGRAMME SUR WWW.CINE2520.CH.





ROBIN GROSSMANN

L'expérience au service de la jeunesse



Robin Grossmann: «Le rajeunissement de l'équipe a pour avantage d'amener de la fraîcheur, mais le revers de la médaille, c'est le manque d'expérience.»
(photo oo)

Défenseur du HC Bienne depuis 2021, Robin Grossmann (38 ans en août prochain) est devenu le doyen de l'équipe depuis le retrait de Damien Brunner. Réputé pour sa solidité défensive et son patinage hors pair, l'Argovien met son expérience au service de la jeune garde seelandaise en toute humilité. Rencontre avec un pilier du HCB qui a notamment remporté la médaille d'argent avec l'équipe nationale lors des Championnats du monde de 2013 à Stockholm.

Kloten, Davos, Zoug, Lausanne et Bienne: la carrière de Robin Grossmann est jalonnée d'étapes marquantes qui ont contribué à façonner sa forte et attachante personnalité. Son titre de vice-champion du monde en 2013 à Stockholm remporté avec l'équipe nationale, les deux sacres nationaux glanés avec le HC Davos (2009 et 2011) ainsi que la finale des play-offs disputée avec le HC Bienne contre Genève-Servette lors de la saison 2022-2023 figurent parmi les souvenirs les plus marquants d'une carrière prolifique.

Sa fin de règne au LHC lui laisse un goût amer

N'ayant pas la réputation d'être un pleurnichard, Robin Grossmann préfère ne pas trop s'attarder sur l'expérience très spéciale vécue avec le Lausanne Hockey Club. Goûtant amèrement à la gestion particulière du Tchèque Petr Svoboda, l'Argovien a décidé de changer d'air alors qu'il lui restait encore une année de contrat. Portant son choix sur le HC Bienne, il se déclare très satisfait d'avoir jeté son dévolu sur un club qui attache une grande importance à l'esprit familial: «Comme j'ai vécu une période difficile à Lausanne, le fait de me

retrouver dans un club dont la philosophie colle parfaitement avec ma vision des choses m'a permis de restaurer mon moral», explique-t-il. «La responsabilité de l'organisation est confiée à une direction suisse, ce qui change passablement la donne par rapport à mon vécu avec le LHC. Vous savez, l'aspect sportif, c'est une chose, mais l'atmosphère et l'ambiance sont des éléments déterminants dans l'épanouissement d'un joueur. A Bienne, l'équipe est très bien encadrée par le staff technique et les dirigeants. C'est une proximité qui vaut de l'or.»

S'agissant du parcours réalisé par le HC Bienne jusqu'ici, Robin Grossmann indique qu'il est conforme à ses attentes: «Le rajeunissement de l'équipe a pour avantage d'amener de la fraîcheur, mais le revers de la médaille, c'est le manque d'expérience. Il faut dire aussi que les blessures de joueurs expérimentés comme Viktor Lööv, Gaëtan Haas ainsi que le retrait de Damien Brunner ont apporté un déséquilibre dont on se serait volontiers passé. Mais bon, je reste confiant. La progression de nos jeunes joueurs est réjouissante et si l'on parvient à se qualifier pour les play-offs après la phase play-in, tout deviendra possible.» A noter que Robin Grossmann n'hésite pas à dispenser de précieux conseils à la jeune garde biennoise. En clair, ce n'est pas seulement un leader sur la glace, mais dans le vestiaire aussi.

Séduit par les méthodes d'Arno Del Curto

Dans une carrière d'hockeyeur professionnel aussi riche que celle de Robin Grossmann, on côtoie des entraîneurs avec des styles totalement différents. Parmi la longue liste des meneurs d'hommes que le défenseur du HC Bienne a croisé sur sa route, c'est Arno Del Curto qui lui a laissé la plus forte impression: «Je me suis retrouvé sous ses ordres au HC Davos au début de ma carrière et il m'a beaucoup appris. Sa principale force, c'est de s'adapter à tous les caractères. En nous confiant des responsabilités, la frilosité, le doute et la fragilité laissent place à un certain culot et l'on prend des initiatives parce qu'on se sent en confiance. Je lui dois beaucoup...»

A bientôt 38 ans, Robin Grossmann sait que sa retraite sportive n'est plus très loin. On ne pouvait donc raisonnablement pas s'entretenir avec lui sans savoir dans quel domaine il pensait orienter sa carrière professionnelle au terme de sa carrière de joueur: «J'aimerais bien rester dans le hockey sur glace. Pas forcément en tant qu'entraîneur, mais plutôt dans le secteur du développement puisque je constate que le hockey suisse accuse encore un certain retard à différents échelons de la pyramide par rapport aux nations phares du hockey international.»

Marié et père de deux enfants de 7 et 5 ans, Robin Grossmann apprécie tout particulièrement le ski, mais il doit évidemment attendre que la saison de hockey soit terminée pour s'aventurer sur les pistes. Il pratique aussi la marche en montagne. Domicilié dans le quartier de Boujean, l'Argovien se sent bien à Bienne où il a l'occasion de parfaire régulièrement son français du côté de la Tissot Arena, son feeling avec les journalistes romands n'étant plus à démontrer. Avec les allemandes non plus, d'ailleurs...

Olivier Odiet

www.eggerpumps.com



**GARAGE
BURKHALTER** Sàrl

Rue de Soleure 8
2525 le Landeron
Tél. 032 751 15 26

garageburkhaltersarl@bluewin.ch



LIGNIÈRES

Au Conseil général

Merveilleux et exceptionnel projet validé dans l'enthousiasme général

Le 20 février 2025 restera gravé dans l'histoire de Lignières... ce jour-là le Conseil général, présidé par Michaël Wälchli, a validé le projet de la zone sportive et de détente, «don du ciel», qui va naître à côté du terrain de football.

La séance a débuté par la nomination de Myriam Guyon PLR, à la Commission des naturalisations et des agrégations, en remplacement de Julia Stollenmaier, démissionnaire.

Crédit d'engagement de 2,75 mios et dotation de 3 mios pour le projet «zone sportive et de détente»

Le 7 novembre 2024, le Conseil général a accordé à l'unanimité un crédit de 250'000.-

francs pour l'étude de la 1^{ère} phase du projet d'une zone sportive et de détente. Le projet soumis ce 20 février a été élaboré sur la base de l'avant-projet et prend en compte toutes les considérations exprimées de part et d'autre, tout en veillant à ne pas dénaturer l'esprit initial. Cependant, au vu de l'importance et de la diversité des demandes reçues, le CC s'est trouvé dans l'impossibilité de satisfaire l'intégralité de celles-ci et des choix ont dû être effectués afin de respecter l'enveloppe budgétaire fixée par le mécène et répondre également aux attentes de celui-ci. Au vu des améliorations apportées, et compte tenu des explications circonstanciées fournies par le CC, le mécène a consenti à augmenter le budget de 2'6 mios convenu initialement, tout en fixant un plafond maximum de 3 millions pour cette 1^{ère} phase du projet. Au stade actuel, la marge approximative des coûts est de 10% et l'estimation de ceux-ci s'élève aujourd'hui à 2'9 mios y compris un montant de 205'400.- francs de réserve pour imprévus. Compte tenu du crédit d'étude de 250'000.- francs déjà voté le 7 novembre 2024 et du plafond maximum porté à 3 mios par le mécène pour la réalisation de cette 1^{ère} phase, la demande de crédit sollicitée pour la réalisation de ce beau projet se monte donc à 2'75 mios, rapporte le CC. Ce dernier peut dévoiler l'identité du généreux mécène. Il s'agit de la famille de feu John Walker et plus particulièrement son épouse Roxie Walker qui a émis le souhait de financer, via la fondation «The Fourmi Legacy Foundation», ayant son siège à Schaan dans la Principauté du Liechtenstein, un projet communautaire servant à renforcer le lien social et apporter une plus-value à la population de Lignières en souvenir de son défunt époux. Deux conditions revêtent une grande importance aux yeux du mécène, à savoir l'entretien régulier de la zone et de ses infrastructures afin d'assurer leur pérennité et leur qualité sur le long terme, et l'implication des sociétés locales dans l'exploitation de cette zone et/ou dans l'utilisation de celle-ci. Comme prévu, La commune assume l'entier des frais d'entretien estimés à environ 65'000.- francs par an, à porter au budget de fonctionnement. Ce montant englobe les contrats d'entretien à conclure auprès d'entreprises spécialisées dans les installations sportives et les places de jeux, les heures de travail consacrées par le personnel communal et les prestations sollicitées à des tiers pour effectuer certains travaux. Bien conscient que cet entretien constitue une charge annuelle supplémentaire non négligeable, le CC estime toutefois qu'elle peut sans autre être absorbée

sans mettre à mal les finances communales vu la fortune communale chiffrée à 7'792 mios au 31 décembre 2023. En marge du financement de la Fondation, la Commune se doit d'entreprendre toutes les démarches utiles et nécessaires auprès des instances susceptibles de subventionner ce projet, notamment auprès de la Loterie Romande. Tout montant obtenu de la part d'un tiers sera déduit du montant maximum de 3 mios fixés au niveau de la donation. Déjà les démarches sont lancées auprès de LoRo-Sport Neuchâtel et auprès du Service cantonal des sports pour l'obtention d'éventuelles subventions de leur part. Pour rappel, l'objectif de ce projet est - d'offrir un espace multifonctionnel accessible à tous les citoyens, - d'encourager la pratique de diverses activités sportives, - de créer un espace de détente et de rassemblement pour les familles et les amis, - et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté. Dans son rapport le CC souligne l'importance de la promotion d'activités physiques et de bien-être qui est essentielle pour le développement et l'épanouissement de la communauté. La création de cette zone sportive et de détente permettra non seulement de répondre à ce besoin, mais aussi de renforcer le lien social et encourager un mode de vie sain et actif. Depuis sa genèse, les sociétés locales et l'école associées à ce projet, participeront activement et impérativement à l'organisation de l'inauguration. Elles sont d'ores et déjà invitées à une séance de travail, le 4 mars prochain, pour plancher sur cette manifestation.

Nous y voilà... par ces mots, la présidente de commune, Josiane Chiffelle, s'est enthousiasmée du chemin étonnant parcouru jusqu'ici. «Quand nous avons commencé cette nouvelle législature, rien ne laissait présager l'occasion unique, inespérée et exceptionnelle qui nous serait offerte de réaliser un projet d'envergure visant à offrir à notre village un espace de détente et de sport favorisant les liens entre nos concitoyens. En effet, quelle surprise et quel enchantement d'apprendre que M^{me} Walker souhaitait soutenir un projet en mémoire de son défunt mari». La présidente a tenu à remercier le CC, son administration, l'architecte conseil ainsi que tous les partenaires qui ont travaillé sans relâche afin de présenter en un temps record un projet définitif ainsi que le contrat de donation. «Le planning de réalisation est millimétré, le début des travaux est planifié début mai, et l'inauguration du site prévue le samedi 20 septembre 2025» a-t-elle précisé en rappelant que la mise à l'étude des objectifs souhaités par le mécène seront respectés (participation des stés locales, du CAP, et de l'école à l'organisation de l'inauguration), et comme prévu, la commune veillera à l'amélioration et à la sécurisation de l'accès au site, à une utilisation réglementée et à son entretien. «Faute de moyen, rien n'avait été entrepris pour aménager cette zone, nous sommes donc extrêmement reconnaissants à M^{me} Roxie Walker, via la Fondation précitée, de pouvoir mener ce projet à bien» a-t-elle ajouté avant d'exhorter les élus à se joindre à l'enthousiasme du CC en acceptant l'arrêté lié au crédit et à la dotation du projet. Par une approbation unanime a été scellé le démarrage d'une belle réalisation, surpris et dépassés par les événements les élus

ne trouvaient plus les mots, ils vivaient un jour mémorable.

Un généreux mécène – Qui à Lignières n'a pas croisé ce personnage discret et souriant, au look hors du commun, natif de Baltimore, décédé le 2 février 2024 à l'âge de 75 ans des suites de blessures à la tête après une chute à son domicile. Laisant derrière lui sa femme Roxie et son frère Bill, John Walker est considéré comme un pionnier de l'industrie du logiciel, créateur en 1982 d'Autodesk, société d'édition de logiciels de création et de contenu numérique, dont la firme européenne sise dans le canton a été délocalisée aux USA. Génie de la programmation informatique, John Walker a notamment participé au développement d'AutoCAD, outil précieux dès les années 80 pour les architectes, ingénieurs et professionnels du bâtiment. Dans sa jeunesse, John Walker a choisi de ne pas suivre les traces de sa famille en devenant médecin et a plutôt cherché à poursuivre un avenir dans l'astronomie avant que le nouveau monde des ordinateurs ne s'empare de son intérêt et il n'a jamais regardé en arrière. Il est également connu pour sa documentation méticuleuse des premiers jours d'Autodesk - et du PC en général - à travers des essais qu'il a nommés «The Autodesk File» publiés sur son site Web Fourmilab, trésor d'une variété de documents, images, logiciels pour diverses machines. Originaire et résident des Etats-Unis, le couple Walker a choisi de s'installer à Lignières en 1991, à l'entrée du village, dans la maison-usine, «la maison de John», son épouse se déplaçait de par le monde pour ses travaux archéologiques. Le couple appréciait le canton de Neuchâtel et spécialement Lignières, havre de tranquillité et de simplicité qui convenait à leur propre façon de vivre. John Walker s'est impliqué, de manière anonyme, en apportant son soutien à des sociétés et fondations villageoises. Trouver une de ses traces demande notamment à ouvrir le livre «Lignières un village aux confins de trois Etats». Un mémorial sera bien entendu réalisé en hommage à John Walker à l'intérieur du parc de la zone sportive et de détente.

Communications du CC

Les aînés: la rencontre «café-croissant» est fixée au 9 avril. **Crués et ruissellements:** le rapport final est attendu pour fin février. **Bilan de la campagne radar pédagogique du 14.01 au 10.02.2025:** vitesse maximale mesurée, 59 km/h sens sortant du village et 48 km/h sens entrant. Plus de 95% des véhicules entrants et plus de 86% des véhicules sortants sont à 30 km/h ou moins. **Mobilité:** pour cause de non-rentabilité, suppression des bus de TransN desservant Enges et Lignières durant le week-end de la Fête des Vendanges. **Les volets de la Maison de Commune:** en cours de rénovation ils seront posés après les réparations et la peinture effectuée. **Abonnement de bus pour les élèves scolarisés au C2T:** dorénavant, un bon correspondant à deux zones sera envoyé aux parents lesquels entreprendront les démarches auprès de TransN pour renouveler ou établir un nouvel abonnement pour leur enfant. Un courrier explicatif sera envoyé en temps voulu aux parents.

PS: la future zone sportive et de détente sera présentée plus en détails dans la prochaine édition du Bulcom.

LIGNIÈRES

Camp de ski sous le soleil des Collons



Les écoliers de Lignières ont pu s'éclater dans des conditions idéales pendant leur camp de ski qui s'est déroulé du 17 au 21 février aux Collons.

Installés au chalet Les Diablotins, à 2000 m d'altitude, les 42 élèves de la 5^e à la 8^e année scolaire, encadrés par 4 enseignantes et 2 adultes accompagnants, ont profité des joies de la glisse qu'ils ne pratiquent pas forcément avec leurs parents. De plus, ces journées de vacances blanches leur ont permis de mieux se connaître en dehors des bancs d'école. Un camp de neige c'est l'occasion de se familiariser avec les sports de glisse au moins une fois dans sa scolarité et avoir ainsi l'opportunité de chausser des skis. Les habitués ont développé leurs capacités techniques, les moins doués se sont testés, ont appris. A la fin de la semaine ils savaient tous skier. Ayant acquis et mis en pratique les instructions de base, les futurs champions se sont alignés au slalom du jeudi matin, organisé par les moniteurs, sur la magnifique piste privatisée mise à leur disposition. Une variante était proposée le mercredi, ski ou balade? La semaine a été gratifiée d'une température agréable, d'une météo magnifique et des conditions d'enneigement parfaites, un camp super! Ce d'autant que

le programme après-ski était relax. Lundi - soirée à l'extérieur organisée par les moniteurs. Mardi - escape game proposée par les élèves de 6^e. Mercredi - soirée ciné dans l'univers délirant des «Bronzés font du ski». Jeudi - la traditionnelle et très attendue boum des 8^e placée sous le thème «personnages de séries ou de films»

Bilan: très bon contact avec l'équipe accueillante et agréable du chalet. Pas de malade à signaler, juste à déplorer les mésaventures dues à des chutes. Fiche sanitaire: retour à la maison pour l'élève hélicoporté à Sion en raison d'une légère commotion, pour une élève plâtrée le mercredi par le médecin de Thyon suite à une fracture du tibia péroné, et un élève recousu par 6 points de suture au genou, également à Thyon le mercredi, suite à une petite chute sur le chemin du retour au chalet.

Un merci est adressé aux organisateurs, enseignantes, accompagnants, moniteurs, qui par leur engagement permettent aux enfants de s'adonner aux joies de la glisse et de garder des souvenirs inoubliables.

GC

Espace Biel/Bienne.Nidau

Participation publique

Étude de mobilité globale Biel/Bienne Ouest

Quelles pistes suivre au lendemain de l'abandon du projet de contournement autoroutier de Bienne par l'A5 (branche ouest)? De nouveaux tunnels de contournement ou des solutions alternatives pour un système de transport durable et fonctionnel sont-ils nécessaires? L'étude globale sur la mobilité à Bienne Ouest apporte des réponses à ces questions. Nous vous invitons à participer à la consultation publique sur les conclusions de l'étude. La participation se déroule du 25 février au 25 avril 2025. L'enquête, le rapport d'étude et une présentation récapitulative sont disponibles sur <https://www.espace-bbn.ch/fr/participation> ou via le code QR suivant.



La technologie en mouvement.
Les modèles électrifiés de Kia.

KIA
Movement that inspires

7
ANS DE GARANTIE

Storrer Automobiles Sàrl
La qualité avant tout !





CORNAUX

La première séance du Conseil général placée sous le signe du budget 2025

La première séance du Conseil général, s'est tenue le 10 janvier dernier à l'Espace Ta'tou. Si le budget pour l'année 2025 a été accepté, il a néanmoins été au cœur des discussions. De plus, le projet de modification de l'arrêt de bus a soulevé de nombreuses interrogations et devra être rediscuté ultérieurement. En préambule, Ricardo Da Costa est nommé membre du Conseil général.

Nomination d'un membre du Conseil général au Conseil d'établissement scolaire de Cornaux CESC, en remplacement de M^{me} Houria Girardin, démissionnaire

Aucun membre du Conseil général ne s'étant manifesté, la discussion est reportée à la prochaine assemblée.

Nomination d'un délégué au Conseil intercommunal du Syndicat du Théâtre régional de Neuchâtel SITRN

Sur proposition du parti socialiste, Houria Girardin est nommée déléguée à la commission SITRN.

Budget de l'exercice 2025

Le budget présenté par le Conseil communal présente un excédent de revenus de CHF 1'507'965.00. L'important excédent de revenus réalisé au budget provient majoritairement de la vente des terrains «Le Clos» et «Marais-aux-chevaux», soit les parcelles 2982, 2988 et 3716, permettant de dégager un bénéfice lié à cette transaction de CHF 1'708'755.00. Sans ces importantes transactions, le budget communal serait déficitaire. Tant la commission financière que le parti libéral-radical et le parti socialiste ont approuvé

le budget présenté par le Conseil communal. Néanmoins, tous demandent à la Commune de faire attention lors de l'établissement des budgets pour les années à venir et prendre des mesures afin de respecter le frein à l'endettement, en menant des réflexions pour diminuer les dépenses et en présentant des chiffres plus proches de la réalité. Il devient urgent d'augmenter les recettes, la commune ne vendra pas des terrains chaque année.

Demande de crédit d'engagement de CHF 60'000.00 pour diverses études

Plusieurs projets nécessiteront en 2025 la réalisation de diverses études. C'est pourquoi le Conseil communal sollicite un crédit d'engagement de CHF 60'000.00, qui est accepté tant par le PS que le PLR. Il s'agit d'étudier l'assainissement de certains bâtiments communaux et locaux (ancienne forge, stand de tir, vestiaires, etc.) ainsi que différents projets d'aménagement du territoire.

Demande de crédit d'investissement de CHF 100'000.00 pour l'aménagement d'un arrêt de bus au Sud-Est de la Commune ainsi qu'un trottoir en direction de la gare.

Le groupe PLR, par la voix de Jean-Luc Decrevel, a déclaré être conscient du besoin de déplacer cet arrêt de bus mais s'est montré surpris par le projet présenté par le conseil communal. Le montant est important et l'endroit prévu pour le passage pour piéton ne semble pas idéal. Il a fait mention de recommandations de la police vaudoise sur les distances conseillées entre les passages pour piétons et les arrêts de bus. Le Conseil com-

munal a expliqué qu'un «arrêt en baignoire» avait été envisagé, mais qu'il était plus compliqué à mettre en œuvre et surtout plus coûteux. Claudine Salzmänn-Silva a aussi expliqué que ce choix avait été fait pour que les gens ne traversent pas n'importe où. Bien que le projet soit tout à fait aux normes, le Conseil communal a déclaré être prêt à rediscuter du dossier. Sans surprise, l'entrée en matière de ce projet est rejetée par le Conseil général.

Communications du Conseil communal

Jean-Maurice Cantin est revenu sur la demande du Conseil général du mois de décembre 2024, à savoir la demande faite par Cédric Baudet, PLR, de sécuriser les abords de l'école par le marquage d'un passage pour piéton. Il a expliqué s'être rendu sur les lieux avec un inspecteur des ponts et chaussées, qui a reconnu que la situation était problématique. Néanmoins, le marquage n'est pas possible en raison des distances de visibilité car le passage pour piéton serait hors norme. Mais une amélioration de la signalisation aura lieu, grâce à un nouveau marquage au sol et à un spot tricolor.

Divers

Houria Girardin a mentionné que le CAP serait présent en 2025 lors de la fête du vin de Cressier, lors des activités du 700^e du Landeron et lors de la Fête du Soleil de Cornaux prévue les 29 et 30 août prochains. Un film des activités réalisées par le CAP en 2024 devrait être disponible prochainement et montré au Conseil général, lors d'une prochaine assemblée.

IN

MEMENTO DU MOIS DE MARS

LIGNIÈRES

- 22.03 **Carnaval** – 17h30 départ du cortège de La Gouvernière Avec la participation de la clique de Péry? Les Tüttli's. Organisé par la SDL
- 22.03 **Concert annuel** – A 20h00 à la salle de gymnastique du collège de La Gouvernière. Organisé par la Société de musique l'Avenir de Lignières.

CRESSIER

- 12.03 **ADC**, Assemblée Générale, Caveau du Château
- 19.03 **FVN**, Assemblée des délégués à 20h, Caveau du Château
- 21.03-22.03 **Fanfare L'Espérance**, Concert annuel, Salle Vallier
- 21.03 **Paroisse réformée de l'Entre-2-Lacs**, Souper-ciné Centre paroissial réformé
- 27.03 **Amicale de la Fanfare**, Assemblée générale à 20 h Collège - Salle de musique

LE LANDERON

- 06.03 **700^e**, Conférence (3/3), Hôtel de Ville
- 08.03 **700^e**, Atelier Lego, «Vieux bourg» C2T
- 09.03 **700^e**, Atelier Lego, «Vieux bourg» C2T
- 15.03 **La Cécilienne**, Concert C2T
- 23.03 **Trouvailles Classiques**, Concert, Chapelle Dix-mille Martyrs

LATÉNA

- 08.03 **La Ludotène** sera ouverte de 10 à 12 heures



CAFE THEATRE

LA TOUR DE RIVE

LA NEUEVILLE



COMPLET

Café-Théâtre de la Tour de Rive

Nathanaël Rochat

Ve 7 & Sa 8 mars 2025 à 20h30

Vendredi 7 et Samedi 8 mars 2025 à 20h30

Nathanaël Rochat – «y'a moyen»

Complet les 2 soirs

Depuis de nombreuses années, Nathanaël Rochat propose un humour qui s'appuie sur son flegme, un imparable bon sens et des vanes redoutables. Y'a moyen que son spectacle actuel soit fait de ce bois-là... Prochain spectacle

Samedi 15 mars 2025 à 20h30 Karine C

Son nouveau one woman show «parce qu'on est pas tous équipés pareil» avec des anecdotes croustillantes, parfois piquantes, qui rempliront ce pétillant spectacle.

N'attendez pas à réserver vos places via notre site internet www.la-tourderive.ch

L'équipe de la Tour de Rive

ENTRE-DEUX-LACS

Journée Mondiale de Prière avec une liturgie venant des Îles Cook



Célébration œcuménique à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs au Landeron, le samedi 8 mars 2025, à 17h à l'occasion de la Journée Mondiale de Prière.

Depuis 1927, la JMP - mouvement de femmes issues de nombreuses traditions chrétiennes liées par la prière et l'action solidaire, est devenu une organisation internationale. Sous la devise «s'informer pour prier, prier pour agir», la célébration vécue dans environ 150 pays à travers le monde a lieu chaque année le premier vendredi de mars. Née d'une initiative œcuménique la JMP offre aux chrétiens de diverses confessions l'occasion de se rencontrer, de s'apprécier, de s'enrichir mutuellement, et de préserver ainsi cette magnifique tradition, à la fois impressionnante et vivante.

Vu de Suisse, le pays de la liturgie de cette année se trouve à l'autre bout du monde, dans le triangle polynésien, au cœur de l'océan Pacifique sud. Long et imaginaire est le voyage à l'encontre des femmes des îles Cook qui offrent la liturgie de la célébration de la JMP. En plus de leurs louanges et de leurs remerciements, nous entendrons aussi leurs inquiétudes nous rappelant la responsabilité humaine dans la préservation de la Création.

Kia orana est bien plus qu'un simple «bonjour». Cela signifie: «Je te souhaite une longue et bonne vie ainsi que de briller comme le soleil et de danser avec les vagues». Les femmes des Îles Cook ont choisi notamment le verset 14 du Psaume 139 qui dit si bien «je confesse que je suis une vraie merveille». Rien d'étonnant donc que la couverture colorée de la liturgie de la JMP 2025 invite à ouvrir une fenêtre vers des horizons lumineux hors frontières culturelles et religieuses en vue de l'unité, la compréhension, la solidarité entre les communautés.

Action solidaire - Fidèle à sa devise, la JMP suisse soutient des projets aux îles Cook, sur les îles environnantes, et dans le monde entier grâce à la collecte de cette journée de solidarité qui poursuit son soutien en vue - d'améliorer les conditions de vie des femmes et de leurs familles et par conséquent de toute la société, - d'encourager la participation des femmes à tous les niveaux dans les églises et la société, - de promouvoir les enfants défavorisés qui sont exclus en raison de leur situation sociale d'assistance et d'éducation et enfin, - de soutenir le travail œcuménique et les initiatives des femmes. GC

Chapelle des Dix-Mille Martyrs
à la vieille ville du Landeron

le samedi 8 mars 2025 à 17 heures

Célébration de la liturgie
de la journée mondiale de prière

Tu es une merveille !
Ps 139

PS Laténa



Lionel, 51 ans, coordinateur dans une ONG Suisse. Que ce soit dans les pays du sud ou ici en Suisse, je suis convaincu qu'il n'existe pas d'alternative à la construction d'une société plus égalitaire et plus inclusive.

Il n'est pas possible d'imaginer une prospérité durable sans nous engager dans une réelle transformation écologique et sociale.

Rachel, 49 ans, je suis membre du collège de direction d'un service communal de l'action sociale. Je souhaite m'engager pour l'amélioration du pouvoir d'achat des plus démunis, notamment par un octroi automatique des prestations sociales à celles et ceux qui y ont droit.



Marc, 55 ans et je suis photographe. Après 4 ans au Conseil Communal de Saint-Blaise et 8 ans au Conseil Général, je suis motivé à m'investir au niveau cantonal pour un pouvoir d'achat renforcé, un système de santé public fort et abordable, un plan climat ambitieux et une politique en sécurité publique plus globale.

Maëlle, 22 ans et je suis étudiante en sciences de l'environnement. Je souhaite m'engager pour plus d'équité ainsi que pour des salaires suffisants pour tout le monde. Pour limiter le changement climatique dont les conséquences menacent la société et pour une politique d'accueil ouverte et solidaire.





Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Chaque vendredi

Le BUZZ (groupe de jeunes) se retrouve en principe chaque vendredi à 19h30 au foyer de St-Blaise, sauf programme spécial. Pour en savoir davantage, l'animateur de jeunesse Gaëtan Broquet est à votre disposition – gaetan.broquet@gmail.com / 079 949 04 80

ENTRE-DEUX-LACS

Samedi 8 mars à 17h Journée Mondiale de Prière (JMP)

Rencontre à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs au Landeron – avec cette année une liturgie préparée par les femmes des îles Cook «**Merci, tu m'as créé-e merveille!**». **Chaleureuse bienvenue à chacun!**

Parcours Alphas – de mars à juin au centre paroissial réformé de Cressier – **Soirée découverte le mercredi 12 mars** à 19h, avec un repas (sur inscription au secrétariat ou auprès du pasteur Frédo).

Ne manquez pas d'oser venir à la première soirée de ce parcours qui invite à découvrir, ou redécouvrir Dieu. Partager ensemble un repas et des questionnements sur le sens de la vie à la lumière de la foi chrétienne et de la bible. Cordiale invitation à tous!

Du lundi 17 mars au dimanche 23 mars – Semaine de Jeûne et Prière «**Notre pain quotidien**»

partage chaque soir du lundi 17 au vendredi 21 de 18h30 à 19h30 à la chapelle œcuménique d'Hauterive (Rebatte 11). Pour en savoir plus sur la semaine de Jeûne, s'adresser à Delphine Collaud, 079 312 52 43.

Vendredi 21 mars – réserver déjà votre prochaine soirée Souper-Ciné avec le magnifique film «**La Tresse**».

Davantage d'infos concernant les activités: voir le site www.entre2lacs.ch - flyers disponibles dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 2 mars

10h00 Culte unique au temple de St-Blaise, avec la présence de M^{me} Ana Valoy, ambassadrice de JC2033. Témoin de la foi, elle apportera une parole remplie d'espérance, dans la perspective de se préparer à fêter en 2033 la résurrection de Jésus-Christ sur la planète entière, quelque 2000 ans après l'événement historique.

Les Bourdons au Foyer et programme spécial vacances pour Bee Happy et La Ruche.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi: Ora et Labora, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, de 7h15 à 8h à la chapelle (Grand-Rue 15), chaque lundi matin, excepté vacances et jours fériés.

Mardi midi: Chaque mardi au foyer (sauf vacances scolaires) – pour que les enfants ne mangent pas seul à la maison! Accueil dès la 7^e Harnos.

Gratuit et ouvert à tous – chaque enfant apporte son pique-nique – moment de partage, jeux, repas, avec l'encadrement d'une équipe sympathique. Infos et inscriptions: Ruth Letare (contact ci-après).

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 4 mars: 10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Mercredi 5 mars: 14h30 **MCR - Mouvement chrétien des retraités** – «**L'Héritage**», au centre paroissial de Cressier.

Infos: Françoise Vouga, 032 753 71 68 ou francoise.vouga@gmail.com

Chaque mercredi: dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

Judi 6 mars: 17h15-18h15 Reprise des **JeuDis Dieu**, module 2, au centre paroissial réformé de Cressier, rencontres pour les enfants de la 3^{ème} à la 7^{ème} Harnos. Renseignements: Ruth Letare (contact ci-après) ou Florence Droz, 032 753 17 78

Plus d'info sur le site ou via le mail suivant: contact@jeusamdisdieu.ch

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 2 mars: 9h30 Transport depuis l'église pour le temple de St-Blaise.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Ruth Letare, diacre, tél. 079 872 25 18, ruth.letare@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Danielle Richard, 078 920 31 34, locationtemplelelanderon@gmail.com

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 28 février

9h00 Messe à Saint-Blaise

15h30 Sacrement aux malades à domicile, Hauterive

19h00 Sacrement aux malades à domicile, St-Blaise

Samedi 1^{er} mars

9h00 Messe à Hauterive. Fête de l'indépendance neuchâteloise

18h30 Messe à Saint-Blaise. Prière pour le Canton

Dimanche 2 mars

9h00 Messe à Hauterive. Journée des malades en Suisse

10h30 Messe à Saint-Blaise. Journée des malades en Suisse

11h30 Célébration Baptême

Mardi 4 mars

9h00 Pas de Messe à Saint-Blaise. Mardi Gras

Mercredi 5 mars

8h15-12h15 Accueil du Bibliobus

18h30 Messe des Cendres, Début Carême

Judi 6 mars

18h00 Préparation au Mariage

Vendredi 7 mars

9h00 Messe à Saint-Blaise

18h15 Eglise de St-Blaise, Via Crucis (Chemin de Croix)

Samedi 8 mars

17h00-18h30 Catéchisme Pardon 5H (salle sous l'église)

17h00 Célébration de la liturgie de la journée mondiale de prière, au Landeron

Chapelle des Dix-Mille Martyrs

18h30 Messe à Saint-Blaise. Imposition des Cendres

Dimanche 9 mars

9h00 Messe à St-Blaise. Imposition des Cendres, 1^{er} dimanche de Carême

10h30 Messe à Saint-Blaise, Messe des Familles animée par les enfants
3H et 4H catéchisme,

Imposition des Cendres, 1^{er} dimanche de Carême

Certaines informations peuvent être modifiées, merci de vous référer également à la feuille dominicale

(<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi 08h30-12h00/13h30-17h00 et jeudi 08h30-12h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Contact: abbé Leonardo Kamalebo 079/6834436

Paroisse de Cressier-Cornaux

Lundi 3 mars

19h30 Répétition de l'Ensemble vocal des paroisses au Chalet St-Martin

Mardi 4 mars

11h00 Messe au Foyer

15h30 Catéchèse de 5^e H au Chalet St-Martin

16h45 Catéchèse de 6^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 5 mars

14h30 MCR – Vie Montante au centre réformé de Cressier

Jeudi 6 mars

11h00 Messe au Foyer

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 2 mars

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs animée par l'ensemble vocal des paroisses

Mercredi 5 mars

18h00 Messe des Cendres à l'église avec les familles

Vendredi 7 mars

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Samedi 8 mars

17h00 Célébration de la Journée Mondiale de Prière à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Dimanche 9 mars

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jeudi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jeudi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch



Le petit lexique régional des Loomis

Découvrez chaque mois une nouvelle expression de notre région, présentée par les Loomis.

Roiller: Pleuvoir à verse



NEUCHÂTEL

Banque Cantonale Neuchâteloise BCN Résultat record en 2024

La Banque Cantonale neuchâteloise a fait part à la presse, le 19 février passé, de son résultat 2024. Il est excellent. Forte de 312 collaborateurs et collaboratrices et 22 personnes en apprentissage, elle dispose d'un réseau de 11 points de vente dans le canton, dont l'un à Marin, et l'autre, au Landeron dans l'aire de diffusion du Bulcom. Son parc comprend 42 bancomats dans le canton. Etablissement de droit public, la BCN bénéficie, contre rémunération, de la garantie totale de l'Etat de Neuchâtel.

Elle résume ce succès de la manière suivante dans son communiqué de presse: « La Banque cantonale Neuchâteloise réalise un résultat opérationnel et un bénéfice en hausse en 2024, année durant laquelle elle a déployé une nouvelle structure organisationnelle dans le but de toujours mieux accompagner et servir la population neuchâteloise. L'ensemble des métiers ont contribué à ce résultat record, en particulier les opérations d'intérêt qui ont bénéficié d'un contexte encore favorable du-

rant le premier semestre. La banque attend une poursuite de la croissance du volume des affaires en 2025, malgré une conjoncture économique présentant des perspectives plus faibles. La marge d'intérêt devrait toutefois être sous pression et entraîner des résultats en baisse après deux années exceptionnelles ». La progression du résultat de la BCN s'exprime par cinq chiffres clés: + 1,5% de croissance hypothécaire, + 1,2% d'augmentation du bilan, + 0,4% d'augmentation des avoirs de la clientèle, + 5,6% d'augmentation du résultat opérationnel et 5,9% d'augmentation des fonds propres.

Dans son communiqué la banque émet aussi des perspectives pour 2025. Elle s'attend à ce que la croissance économique atteigne un niveau un peu plus élevé, soutenue notamment par des taux d'intérêt bas et une légère augmentation des salaires réels. La situation dans le canton de Neuchâtel continuera d'être impactée par les difficultés rencontrées par certaines entreprises fortement exposées

aux exportations sans conséquence prévisible à ce stade sur la solvabilité des débiteurs, qu'il s'agisse d'entreprises, d'institutions ou de particuliers. Sous réserve des surfaces de vente et des bureaux, les prix de l'immobilier devraient tendre à augmenter dans le sillage de ce qui s'est passé en 2024, soit de façon modérée. La pression démographique est plus faible dans les diverses régions neuchâteloises que dans d'autres cantons de Suisse romande, ce qui devrait se traduire par un marché du logement plus équilibré. La BCN estime qu'en 2025 son résultat opérationnel et ses bénéfices resteront à un niveau similaire à ce qu'ils étaient en moyenne avant les exercices records de 2023 et 2024.

Pour la seconde année consécutive, la banque versera un montant de CHF 35 millions au Canton de Neuchâtel. Il comprend les 5% de rémunération sur le capital de dotation de la banque, la rémunération de la garantie de l'Etat et la participation de ce dernier aux résultats. CZ

CORNAUX

Assemblée générale

La Société de Développement de Cornaux a le plaisir de vous convier à son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Mercredi 12 mars 2025 à 19h00 à l'Espace Ta'tou de Cornaux

Ordre du jour:

- Accueil et bienvenue
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale du 13 mars 2024 (le PV peut être consulté sur demande)
- Rapport du président
- Présentation des comptes 2024
- Rapport des vérificateurs(trices)
- Approbation des comptes
- Nomination des vérificateurs(trices) et suppléant(e) des comptes
- Nominations et démissions du comité
- Agenda 2025
- Divers et discussion générale

L'assemblée sera suivie par un exposé d'un pilote militaire attaché à la base de Payerne qui viendra partager son expérience sur le métier de pilote d'hélicoptère militaire.

Vous aurez également l'occasion d'admirer une exposition des photos du calendrier de l'Avent 2024. Les personnes ayant participé à cette édition pourront repartir avec la photo de leur fenêtre.

La soirée se terminera autour du verre de l'amitié accompagné de quelques douceurs sucrées et salées.

L'assemblée est publique, venez nombreux vous informer sur la vie sociale et associative de votre village.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

NON-MEMBRES BIENVENUS



MERCREDI 12 MARS 2025
à 19h / Espace Ta'tou

Suivi d'un exposé d'un pilote d'hélicoptère attaché à la base de Payerne, d'une exposition des photos du calendrier de l'Avent 2024 et d'un verre de l'amitié



@sdcornaux / www.sdcornaux.ch

une ambassadrice JC2033 d'Argentine en terres neuchâteloises
dimanche 2 mars 2025: culte au temple à Saint-Blaise à 10h00
Paroisse de l'Entre-deux-Lacs - www.entre2lacs.ch
dans le prolongement de la Rencontre Mondiale JC2033 fin février à Genève



Ana Valoy, ambassadrice JC2033 (Argentine), témoin de la foi, apportera une parole remplie d'espérance, dans la perspective de se préparer à fêter en 2033 la résurrection de Jésus-Christ sur la planète entière quelque 2000 ans après l'événement historique.

Informations concernant JC2033 disponibles en ligne (www.jc2033.world/fr/).

Le canton de Neuchâtel va vivre de grandes choses en 2033... et avant!

JC2033

Valeurs

Unité - Rassembler pour les 2000 ans de la résurrection!
Des chrétiens-ne-s de toutes Eglises, dans leurs diversités, se rassemblent autour de Jésus-Christ, notre Sauveur et Seigneur, crucifié et ressuscité pour nous, en réponse à Son appel d'unité (Jean 17.21)

Témoignage - Alors le monde saura!
Proclamation: "Jésus-Christ est vraiment ressuscité!" Témoignage commun entre chrétiens-ne-s qui font le choix de l'amour réciproque dans l'Esprit Saint.

Célébration - Célébrer partout pour la gloire de Dieu!
Les festivités du temps de Pâques 2033 seront artistiques, créatives, pleines de joie et de reconnaissance. Pour le canton de Neuchâtel, l'objectif est de toucher chaque ville, village, région, dans la proximité.



Ana Valoy est pasteure en Argentine. Elle a un témoignage de foi fort et elle travaille sur le plan de l'Etat (accompagnement de leaders au niveau du gouvernement) et de l'humanitaire (contre les abus d'enfants notamment).

Voici comment elle est présentée par l'équipe de JC2033: "Pasteure, influenceuse, maman, 40 ans, hyper dynamique, une femme de foi."

Elle s'exprimera en anglais avec traduction en "français neuchâtelois".



Pierre-André Léchet, ambassadeur JC2033 Suisse romande
078 613 10 86, pierre.andre.lechet@gmail.com



Ana Valoy, ambassadrice JC2033 Argentine

infos pour le canton de Neuchâtel: jc2033ne.wordpress.com

LE LANDERON

Deux magnifiques camps de ski à Morgins



Organisé par le CESC (Conseil d'Évènement Scolaire) à Morgins, les deux camps de ski se sont déroulés la dernière semaine de janvier et la première semaine de février pour les élèves du cycle 2.

Les deux lundis matin de départ, c'était l'effervescence dans la cour du collège primaire dans l'attente du départ pour Morgins. Le matériel placé dans le coffre, les élèves montaient avec plaisir dans le car pour se trouver une place. Et c'est le départ dans la joie sous l'œil de leurs parents venus leur souhaiter une toute belle semaine.

Arrivés sur place, ils prennent leurs marques dans leurs chambres respectives avant de se sustenter avec un bon repas concocté par l'équipe de cuisine toujours aux petits soins pour tous. On chausse ensuite les « lattes » et c'est parti pour les joies de la glisse.

Bien encadrés par leurs moniteurs JS, des enseignantes et enseignants, de membres du CESC et de bénévoles, ils pouvaient profiter au maximum des plaisirs offerts. Le temps se prêtant idéalement aux sports de glisse, la semaine s'est passée au mieux avec des enfants ayant eu énormément de plaisir.

Chaque soir, leurs professeurs leur organisaient de belles soirées avec le lundi la soirée casino, le mardi un film avec « Rasta rocket », le mercredi une sortie aux flambeaux dans le village. Et le jeudi, c'est au tour de la traditionnelle disco placée sous le thème « Fluo », soirée toujours attendue avec impatience par tous les élèves.

Le mercredi après-midi, les enfants ont pu choisir une activité qui les attirait particulièrement, tel que: patinoire, raquettes, ski, initiation au snowboard, visite d'une volière, tatouages pailletés, atelier cuisine cookies, tennis, etc. Deux magnifiques semaines de glisse et de plaisir d'une vie en commun avec des enfants souriants et participatifs.

Tout au long de ces deux semaines, l'équipe cuisine leur a concocté de super repas, avec des lasagnes, du gratin de pâtes, des bâtonnets de poissons, des hamburgers, et autres. On peut relever que les enfants ont même mangé chaud un midi sur les pistes avec un hachis parmentier que les cuisiniers ont monté sur les pistes! Que du plaisir et merci à cette équipe cuisine aux petits soins.

Merci au CESC pour leur organisation, aux chef/ffes de camp, aux enseignantes, et enseignants, aux moniteurs, aux équipes cuisine, aux dames chalet et à tous les bénévoles pour leur participation à ces camps qui laisseront de bien beaux souvenirs à tous. Une chance pour les enfants du Landeron qui peuvent ainsi bénéficier de magnifiques semaines de camps. CP



Lancement des Classiques du Littoral: Rendez-vous incontournable du début de saison cycliste en Suisse romande !

Saint-Blaise, 24.02.2025 – Le Club cycliste du Littoral est heureux d'annoncer le retour des Classiques du Littoral, une série de quatre courses qui marqueront le début de la saison cycliste en Suisse romande. Le premier rendez-vous est fixé à ce dimanche 2 mars, avec une course de 50 km au programme. Le départ sera donné à 9h depuis le Centre Sportif CIS de Marin, sous conduite, afin de garantir un lancement en douceur pour tous les participants.

Ouverte à tous, cette course populaire est idéale pour les passionnés de cyclisme souhaitant retrouver la route après l'hiver, dans une ambiance conviviale et sécurisée. La moitié du parcours se fera sous conduite, permettant aux cyclistes de s'échauffer et de rouler en groupe avant d'atteindre la section libre.

Les Classiques du Littoral se poursuivront tout au long du mois de mars avec des distances progressives:

Dimanche 2 mars: 50 km - Dimanche 9 mars: 70 km

Dimanche 16 mars: 80 km - Dimanche 23 mars: 100 km

Ces courses offrent une occasion unique de se préparer aux défis de la saison, que l'on soit amateur ou cycliste expérimenté.

Informations pratiques:

Départ: Centre Sportif CIS de Marin

Heure: 9h (pour la première, 8h30 ensuite)

Distance: 50 à 100 km selon la course

Dates: Les quatre dimanches de mars

Nous invitons tous les passionnés de vélo à venir partager ces moments sportifs et conviviaux sur les routes du Littoral.

www.cclittoral.ch

À très bientôt sur les routes !

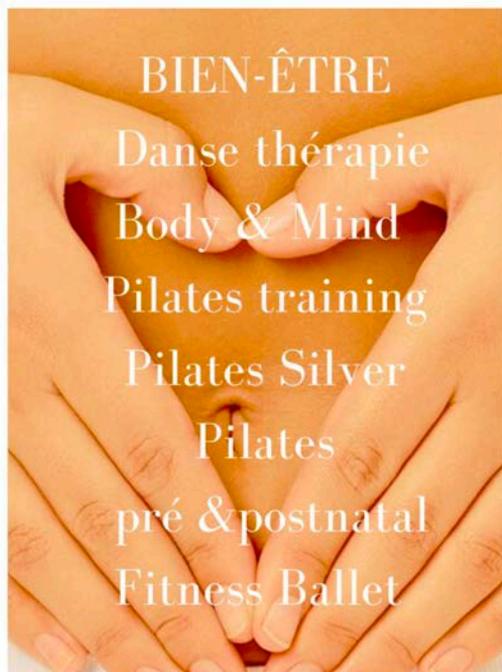
Landi
REGION NEUCHÂTEL

APPRÉCIEZ LA DIFFÉRENCE !

Votre LANDI:
Bevaix
Cornaux
Crêt-du-Loche
Môtiers
landiregionneuchatel.ch



Planning & Horaire
www.pillife-danse.com



Champs-montants 12B
Marin-Epagnier

RAIFFEISEN



1.00%
d'intérêts*

Donnez du tonus à votre épargne !

Vos finances stagnent ?
Profitez de notre offre exceptionnelle limitée.
Nos conseillères et conseillers vous présenteront
le programme optimal pour atteindre vos objectifs.

*Détails de l'offre et conditions sur
raiffeisen.ch/ne/tonus

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

1^{er} mars 2025 – 177^e anniversaire de la Révolution neuchâteloise

Après la révolution, la contre-révolution



La révolution du 1^{er} mars 1848 vaut aux Neuchâtelois et Neuchâteloises un jour férié pour se souvenir de l'instauration du régime républicain. Le Grand Conseil décida en 1849 de faire du 1^{er} mars un jour de mémoire; en 1859, il l'officialisa pour en faire un jour férié légal.

La révolution du 1^{er} mars 1848 se fit sans coup férier. Partis le matin du Locle et du Val-de-Travers pour marcher sur le Château, les révolutionnaires

le prirent sans effusion de sang, le gouvernement du roi de Prusse ayant pris la poudre d'escampette.

On a, aujourd'hui, oublié que le nouveau régime n'a pas été institué sans une contre-révolution le 3 septembre 1856. Au matin de ce jour, qui ne sera jamais férié, une colonne de royalistes renversa le gouvernement, firent prisonniers le président Conseil d'Etat et le chancelier de la République arrêtés dans leur lit. Ils hissèrent les couleurs prussiennes sur le château. L'image représente la résistance opposée aux royalistes, par les républicains du Locle qui déchirent le drapeau royaliste.

Ce putsch fit heureusement chou blanc. En l'espace de douze heures, la République fut rétablie grâce à 1400 patriotes venus des Montagnes et du Val-de-Travers avec huit canons. Une dizaine de royalistes furent

tués; on compta 26 blessés, 531 insurgés furent faits prisonniers et enfermés dans la collégiale devenue prison de la République!

Le Conseil fédéral leva des troupes qui occupèrent le canton pour défendre la République. Elles y furent présentes jusqu'à fin novembre 1856.

Si l'affaire fut assez rapidement réglée à l'intérieur du canton, l'insurrection de 1856 mit la Suisse dans une situation difficile. Le roi de Prusse rompit ses relations diplomatiques, mobilisa 150'000 hommes pour imposer sa manière de voir à notre pays. Le Conseil fédéral, avec l'accord de l'Assemblée fédérale, leva 15'000 hommes pour défendre notre territoire. C'est dans ce contexte qu'Henri-Frédéric Amiel composa sa chanson populaire *Roulez tambours pour couvrir la frontière...*

La guerre fut évitée de justesse car la France s'entremet, avec d'autres pays, pour établir un traité accepté par le roi de Prusse sous l'égide des puissances européennes de l'époque l'Autriche, le Royaume-Uni et la Russie. Par ce traité, établi à Paris, le 26 mai 1857, le roi de Prusse, ainsi que ses héritiers et successeurs, *acceptent de renoncer, à perpétuité, à leurs droits souverains sur la Principauté de Neuchâtel.*

Fait à savoir: le *Traité concernant le règlement de l'Affaire de Neuchâtel* figure depuis 168 ans dans les Actes fondamentaux de la législation neuchâteloise.

C'est dire que les Neuchâtelois et Neuchâteloises peuvent dormir en toute tranquillité.

Aucun Prussien ne viendra les réveiller à l'aube.

Vive le 1^{er} Mars!

Claude Zweiacker